►En image

Boulange • Du monde aux Parenthèses estivales



Samedi, l'association Le Sillon de Boulange était à pied d'œuvre pour l'acte 2 des Parenthèses estivales.

Dès 15 h, les premiers participants prenaient place dans le Jardin, rue de la Liberté. Chansons, rébus, mimes se sont succédé. Presque comme à la télé, le jeu «Retrouvez les paroles» a connu un vif succès.

Il était 19 h, lorsque l'odeur du barbecue a invité à partager le repas. Un agréable moment. Seul bémol : la pluie a fait son apparition peu avant 20 h, mais heureusement l'essentiel des animations avait été réalisé.

▶Bloc-notes

Audun-le-Tiche

Déchetterie communautaire

les lundis, mardis, mercre-

dis et vendredis de 10h à 11h45 et de 13h45 à 17h45 et les samedis de 9h à 17h45. Jusqu'au 30 octobre *Tél. 03* 82 54 32 63.

Boulange

La fête locale a eu lieu, malgré la pluie



Des animations pour enfants, un défilé et un feu d'artifice, la journée a été riche en animations.

Reportée une première fois, en raison de mauvaises conditions climatiques, la municipalité et les organisateurs associatifs ont, malgré une météo encore maussade, donné le feu vert pour l'organisation de la Fête locale.

Cette édition 2024 a pu voir le jour grâce à l'opiniâtreté de bénévoles, présidents des associations: l'EBBF, le basket, la gymnastique volontaire, la Gaule Boulangeoise et le Sillon, ainsi qu'aux pompiers, aux agents des services techniques et aux élus présents.

Lampions et feux d'artifice

Les enfants ont pu profiter de structures gonflables. Anton Roman, musicien, mais surtout chanteur a transporté le public à travers notamment des titres de Daniel Balavoine, accompagné d'un autre musicien.

Des courageux ont bravé la pluie pour réaliser un joli défilé aux lampions mené par les sapeurs-pompiers de Boulange. La soirée ne s'arrêtait pas là, puisque la société Embrasia, dont les artificiers ont travaillé, encore une fois sous la pluie toute la journée a pu offrir un très beau feu d'artifice sous les applaudissements d'une centaine de personnes.